

Vienne

De retour de boîte, il brûle sa voiture accidentée

25/09/2014 05:32



Châtelleraut. En revenant de discothèque, il avait perdu le contrôle de son véhicule. Avec l'aide d'un ami, il y avait mis le feu pour toucher l'assurance.

C'est une enquête longue et minutieuse que les policiers viennent de boucler mettant à mal une tentative d'escroquerie à l'assurance.

Tout a commencé le 27 juillet quand un Poitevin vient porter plainte au commissariat pour le vol de son véhicule. Il est alors midi et demi. Il a raconté par le menu une mésaventure qui lui serait arrivée au milieu de la nuit à la sortie d'une discothèque de Villeperdue (Indre-et-Loire). Il aurait été agressé par quatre individus et contraint de donner les clefs de son véhicule sous la menace d'un fusil à pompe.

L'épave calcinée retrouvée au petit matin sur un parking

Les enquêteurs font le rapprochement avec la découverte de l'épave d'une voiture calcinée, peu avant 7 heures, sur le parking d'un magasin Lidl situé aux abords de Châtelleraut.

Les policiers soupçonnent d'autant plus l'homme de 34 ans en recueillant un témoignage qui révèle la présence au petit matin d'individus transportant un véhicule sur un plateau.

Les investigations avancent. Quatre personnes sont interrogées. Le déroulement de la nuit s'éclaire tout à coup. En fait, le quatuor s'était rendu ensemble en boîte de nuit. Au retour, le propriétaire de la voiture avait perdu le contrôle de son véhicule qui s'était retrouvé fort endommagé par l'accident.

L'automobiliste avait alors décidé d'incendier son auto avec l'aide d'un autre Poitevin d'une trentaine d'années.

Le scénario échafaudé a fait long feu. Les deux hommes laissés en liberté sont convoqués devant le tribunal en janvier. Le premier devra répondre d'escroquerie, de dénonciation de crime ou délit imaginaire et - pour l'accident - de défaut de maîtrise avec délit de fuite. Les deux compères sont poursuivis en sus pour destruction de biens par incendie en réunion.